



Edition trimestrielle – N° 2 – Avril 2022

VIE MUNICIPALE

PASSAGES PIETONS

Suite aux travaux de voirie, certains passages sont en attente de réfection par le Département.

PARC DE LOISIRS



Les travaux de réparation de la structure « les cabanes perchées » dans le parc de loisirs ont commencé. Si le temps le permet, la structure sera à nouveau accessible aux enfants à partir du 25 avril.

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2022

Concours des Maisons Fleuries sur inscription des administrés voulant participer.

L'inscription au concours communal permet d'inscrire les lauréats au concours départemental des Villes, Villages et Maisons fleuries.

En 2021, un lauréat a été sélectionné et récompensé lors de la remise des prix qui a eu lieu au Théâtre d'Abbeville.

Votre participation est valorisante pour notre village, le fleurissement de vos façades, balcons, jardins sur rue rendent la traversée de Vignacourt agréable.

(Bulletin de participation ci-joint)

ELECTIONS

Les élections présidentielles auront lieu les 10 avril et 24 avril 2022 – bureaux de vote ouverts de 8h00 à 19h00 – Salle Polyvalente

Les élections législatives* auront lieu les 12 juin et 19 juin 2022 – bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00 – Salle Polyvalente.

Toutes les mesures sanitaires seront prises afin que vous puissiez voter dans les meilleures conditions possibles :

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée du bureau de vote et de masques,

- désinfection régulière du matériel de vote,

- port du masque recommandé.

Pour pouvoir voter, il faudra :

- Vous munir **obligatoirement** d'une pièce d'identité, avec photo : carte nationale d'identité, passeport, carte vitale, permis de conduire, permis de chasse...

- si possible votre carte électorale,

- être inscrit sur les listes électorales.

Il sera préférable de venir avec votre propre stylo

*** La date limite d'inscription sur les listes électorales pour les élections législatives, est fixée au mercredi 4 mai 2022 en ligne et au vendredi 6 mai 2022 en mairie.**



CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES

Une centaine d'enfants étaient au rdv pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques organisée par la municipalité ce lundi 18 avril au Parc

HAUTS DE FRANCE PROPRES



Ramassage des déchets par les enfants de l'Ecole Primaire

GRAINOTHEQUE

à votre disposition à la Médiathèque

N'hésitez pas à venir chercher les graines qui vous sont proposées dans la grainothèque (**légumes, fleurs, plantes à tisanes, plantes médicinales, plantes aromatiques**), et bien sûr, venir enrichir la collection de vos propres graines. A vos semis !



APRES-MIDI RECREATIVE **NOTEZ LA DATE**

Le CCAS organisera une après-midi récréative pour les enfants au parc le

Samedi 28 mai 2022.

(plus d'informations à venir).

LES ECHOS DES PETITS REPORTERS



Dans le cadre de notre projet de respect de l'environnement, les enfants de l'Accueil de loisirs ont participé au nettoyage de Printemps ce mercredi 16 mars 2022. Ils ont ramassé 4,6 kg dans le chemin des Cliquaines derrière ALDI et 1 kg dans les cours de l'école. Le chemin était très sale alors que le terrain de foot était très propre : Bravo à nos footballeurs qui respectent notre planète !

Quelques réflexions des enfants :

"C'est vraiment énervant car ils vont finir par tuer notre planète" Grégoire

"C'est dégoûtant car il y a des poubelles, c'est très sale et en plus cela met des années à disparaître" Loïse

"Moi, ça ne me plaît pas du tout et ça me met très en colère !" Ethan
" Nous ne nous attendions pas à de déchets : des masques, des sacs plastiques (derrière Aldi), des bouteilles plastiques et d'alcool! Ces bouteilles en verre sont dangereuses et en plus boire de l'alcool ce n'est vraiment pas bien!" Groupe des grands
Voilà ! Et en plus il ne faut pas boire !!!

EVENEMENTS A VENIR

23 avril	Cérémonie de l'Anzac
24 avril	2ème tour des Elections présidentielles – Salle Polyvalente de 8h00 à 19h00
24 avril	L'AnzacRun - Course à pied 5 et 10 km 5 km : 9h30 : 7 € 10 km : 10h15 : 10 € Inscriptions en ligne sur courses80.fr Départ : Stade de foot
8 mai	Cérémonie patriotique à la mémoire des Anciens Combattants de la seconde guerre mondiale (célébration religieuse le matin – Rassemblement sur la place de l'église – Défilé vers le cimetière – Repas inscriptions auprès de M. DUBUS 03 22 52 96 71
29 mai	Réderie de la Musique de Vignacourt
12 juin	1er tour des Elections Législatives – Salle Polyvalente de 8h00 à 18h00
18 juin	11h : Souvenir de l'appel du 18 juin 1940 au cimetière
19 juin	2ème tour des Elections Législatives – Salle Polyvalente de 8h00 à 18h00

ETAT CIVIL

NAISSANCES

TANTON Soline le 07/01/2022

DECES

DA COSTA Maria le 16/01/2022

DUPERON Josiane le 03/01/2022

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. :

Adresse MAIL :@.....

Catégories des Maisons Fleuries choisies (*une même maison ne peut concourir que dans une seule catégorie) – Cocher la case de votre choix :

- ☐ Fleurissement des façades, Pas de Porte, Balcon
- ☐ Fleurissement Jardins visibles depuis la rue
- ☐ Jardins paysager ou potager visible depuis la rue

**Règlement du concours des Maisons Fleuries 2022
Commune de VIGNACOURT**

Art.1 : L'inscription est gratuite et ouverte à tous les résidents de la commune en utilisant **le bulletin d'inscription qui devra être remis en mairie.**

Art.2 : Date limite d'inscription : **10 juin 2022**

Art.3 : Les catégories des Maisons Fleuries sont :

- Les maisons proprement dites (Fleurissement des Façades, Pas de porte, Balcon)
- Les jardins Fleuris visibles depuis la rue
- Les jardins paysagers ou potagers visibles depuis la rue

Art.4 : La participation à ce concours autorise les membres du jury à prendre des photos de vos fleurissements. Ces photos pourront être exploitées dans le cadre de l'information communale (article dans les échos, presse locale, exposition...) et également au niveau du concours départemental

Art.5 : Le jury est constitué des élus de la commission « Environnement ».

Art.6 : Les critères de sélection porteront sur la composition, l'harmonie des couleurs, l'état d'entretien et la mise en valeur du visuel de votre Fleurissement.

Art.7 : Une cérémonie aura lieu courant octobre/novembre 2022 avec l'ensemble des participants inscrits à ce concours. Une récompense sera remise afin de vous remercier pour votre participation à l'embellissement de notre commune.

Art.8 : Les membres du Conseil Municipal ne peuvent prendre part à ce concours. L'inscription à ce concours implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement. Ce règlement est consultable via le site Internet de la commune «www.vignacour.fr» ou à votre disposition au format papier en Mairie